

producteurs d'une technologie et les pays qui n'en sont qu'utilisateurs : ce cas de figure, observé par le passé sur le secteur numérique (comme rappelé par le rapport de M. Draghi⁹), pourrait s'observer également dans le futur. Inversement, ces nouvelles technologies représentent une opportunité pour favoriser la croissance : à titre d'illustration, le marché mondial de

l'ordinateur quantique, estimé à 107 Md€ environ¹⁰, représenterait de l'ordre de 3 à 4 % du PIB français. Si le marché se structure autour d'un faible nombre d'entreprises, disposer d'une ou plusieurs entreprises françaises aurait ainsi un impact direct non négligeable sur l'activité nationale.

3. La France dispose de plusieurs atouts devant être consolidés pour lui permettre de conserver sa place au niveau mondial

La France occupe une position reconnue en amont de la chaîne de valeur, portée par des laboratoires de référence mondiale (e.g. CEA-Leti, Inria, etc.), et par des ponts institutionnels entre académiques et industriels créés dans le cadre de la Stratégie Nationale Quantique (France 2030). L'ensemble de cet écosystème a permis la création de nombreuses start-ups, dont celles sélectionnées par la première phase du programme Proqima (cf. *infra*) Alice & Bob, C12, Quandela, Quobly, et Pasqal – couvrent les principales approches technologiques pouvant permettre la construction de qubits stables.

Pourtant, certains freins structurels en Europe risqueraient de limiter la capacité des start-ups à réussir leur passage à l'échelle industrielle¹¹. Le premier est le financement : jusqu'à fin 2025, les trois start-ups européennes les plus capitalisées dans le secteur du calcul quantique avaient levé en moyenne 295 M€, contre 1,7 Md€ pour les trois premières start-

ups américaines. Plusieurs initiatives ont déjà été engagées pour atténuer cet écart, notamment sur fonds publics, comme le programme Proqima (doté de 500 M€, piloté par la Direction générale de l'armement) qui finance les start-ups françaises les plus avancées en conservant les technologies les plus avancées à chaque étape du programme. Concernant le soutien aux investissements privés, des mécanismes de « fonds de fonds » publics et la mobilisation d'investisseurs institutionnels privés (initiative Tibi) cherchent à structurer un écosystème de financement technologique, que renforcent les initiatives européennes de financement des champions technologiques (European Tech Champion Initiative). Le deuxième frein identifié est la fragmentation du marché européen, notamment entre les régimes juridiques des États membres, que la Commission européenne cherche à réduire via la proposition de « 28^e régime » (EU Inc.) qui serait commun pour les sociétés innovantes européennes.

(9) Rapport de Mario Draghi à la Commission Européenne, 2024 : Le futur de la compétitivité européenne.

(10) McKinsey (2025), Quantum Technology Monitor.

(11) Cette difficulté concerne plus largement les entreprises de la deep tech. Voir le Rapport Noyer Kukies (2026), « Financer l'innovation européenne et renforcer l'Union de l'épargne et de l'investissement ».

Éditeur :

Ministère de l'Économie,
des Finances et de la
Souveraineté industrielle,
énergétique et numérique
Direction générale du Trésor
139, rue de Bercy
75575 Paris CEDEX 12

Directeur de la Publication :

Dorothee Rouzet
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

Mise en page :

Maryse Dos Santos
ISSN 1777-8050
eISSN 2417-9620

Derniers numéros parus

Avril 2026

N° 387 Comment définir les aides publiques aux entreprises

Diego Renaud, Johan Seux

N° 386 Le nouveau cadre budgétaire européen, de la négociation à la mise en œuvre

Emmanuel Bordellès-Viala, Jacques De la Rue du Can

N° 385 Perspectives mondiales au printemps 2026 : L'économie mondiale à l'épreuve d'un nouveau choc énergétique

Bureaux de la DG Trésor en charge des prévisions internationales

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/tags/Tresor-Eco>



Direction générale du Trésor



@DGTresor

Pour s'abonner à Trésor-Éco : bit.ly/Trésor-Eco

Pour toute demande presse, merci de vous adresser à presse@dgtresor.gouv.fr (01 44 87 73 24)

Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique.